Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 115 (1970)

Heft: 9

Artikel: La division mécanisée française : type 1967

Autor: Perret-Gentil, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343595

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La division mécanisée française

Type 1967

Depuis assez longtemps on savait que l'Armée française étudiait un nouveau type de division, qui devait être unique, remplaçant les deux anciennes divisions classiques: d'infanterie et blindée. Ce nouveau modèle a pris nom de division mécanisée, le dernier terme étant pris dans son sens militaire d'une formation dont tous les moyens de combat sont sur véhicules à moteur.

Cette nouvelle grande unité a donc vu le jour en 1967. Cette date a été choisie pour la désigner, car à ce moment-là sont parvenues à aboutissement les études et expérimentations la concernant. Mais c'est seulement l'année dernière qu'il en a été fait état, tout un numéro (Nº 91 d'octobre 1969) de la Revue « Armée » étant consacré à cette nouveauté.

Quelques points d'histoire

L'ancien type de division de la Révolution a duré jusqu'au début de la guerre de 1914 à 1918. Il comprenait alors, comme d'ailleurs dans la plupart des armées de l'époque, six régiments d'infanterie groupés en trois brigades. A presque tous les niveaux l'organisation respectait le système ternaire. Durant ce premier conflit mondial la composition des divisions s'est allégée d'une manière notable, cela pour plusieurs raisons: tout d'abord, la crise des effectifs qui sévissait un peu partout; le fait que la division conservait quand même sa capacité de manœuvre, avec trois éléments de base, trois régiments; et encore l'augmentation des moyens d'appui, particulièrement en artillerie. Il n'y eut alors — en France — plus que deux « brigades », l'infanterie divisionnaire et l'artillerie divisionnaire étant commandées, chacune, par un général de brigade.

Dans presque toutes les armées, il y avait toujours eu deux types de division, d'infanterie et de cavalerie. Au second conflit mondial, la division de cavalerie se transformera en division blindée. Et au niveau des armées, il y aura également deux mêmes types de ces grandes unités.

Comme nouvelle caractéristique apparut alors, notamment du côté russe, des divisions réduites à deux régiments, avec lesquelles fut terminée la guerre. Ces divisions ne manœuvraient plus. Elles étaient engagées brutalement, jusqu'à épuisement, et par roulement, en vagues massives, pour « nourrir » une grande opération, telles que le furent les offensives russes de la fin de la guerre. Mais, chose curieuse, ce type n'a pas subsisté après le conflit. Les Russes ont repris le type à trois régiments, au fait ce qu'ils auraient sans doute voulu avoir pendant la guerre. Les Allemands ont également fait subir à leurs grandes unités un allégement notable, toujours pour les raisons primordiales de la pénurie d'effectifs en regard du nombre considérable de divisions nécessaires pour alimenter les batailles.

Mais, encore une fois, il y a toujours eu deux types, division d'infanterie et division de cavalerie ou blindée. Ce sont les Soviétiques qui ont érigé présentement le système le plus caractéristique au niveau des armées, c'est-à-dire des armées d'infanterie à quatre divisions d'infanterie et une blindée, et des armées blindées, à quatre divisions blindées et une d'infanterie. Cette organisation semble être stabilisée dans les forces de l'URSS et dans celles du Pacte de Varsovie.

Après la guerre, les Américains, conjointement avec les Français, ont tenté d'innover avec leur division pentomique, donc à cinq éléments, se situant à peu près à mi-chemin entre une brigade et un régiment d'infanterie. L'idée de base consistait à fractionner au maximum la division, celle-ci étant appelée en guerre atomique à opérer sur des espaces très nettement agrandis, cela, on le conçoit, afin de réduire le plus possible les pertes massives causées par le feu nucléaire. Cet espacement était calculé de manière qu'un bataillon ne soit jamais détruit à plus de la moitié par une explosion. Actuellement à l'Occident, comme partout, il subsiste toujours les deux types de divisions, d'infanterie et blindée.

Les Allemands, revenus en lice, se sont déclarés les farouches partisans du système ternaire. Mais leur cas est plus subtil, peut-on dire. En effet, ce ne fut pas tant une division qu'ils conçurent, mais bien essentiellement trois brigades, d'infanterie et blindée, à proportion variable des deux éléments. Ces brigades doivent être autonomes, pouvant vivre et combattre isolément en possédant les moyens adéquats

pour ce faire. Donc pratiquement, trois petites divisions. Ce ne fut pas 10 divisions de la Bundeswehr (plus deux: de montagne et aéroportée), mais bien 30 petites divisions, qui d'ailleurs à la mobilisation seraient renforcées par quelques formations organiques.

Ainsi, les deux puissances militaires mondiales, qui avaient mené durant quatre ans d'immenses opérations terrestres, en revenaient, du moins pour une bonne part et avec des modalités différentes, à leurs conceptions de la précédente guerre. Il est à remarquer que si les Russes groupent leurs grandes unités (ignorant l'échelon du corps d'armée) à l'intérieur d'armées, comme il a été indiqué, du côté de l'Ouest, par contre, l'articulation s'opère à l'intérieur des grands commandements américains ou inter-alliés, sans qu'il y en ait à priori, semble-t-il, un nombre déterminé par armée comme le font les Russes et leurs partenaires.

Quoi qu'il en soit, le système des Allemands de divisions à trois éléments a donc fini par prévaloir partout à l'Ouest. Les Français s'y sont ralliés les premiers. Les autres armées de l'Europe occidentale ont plutôt conservé leurs structures traditionnelles. Et les Américains s'en sont inspirés pour aménager l'articulation de leurs forces terrestres (cependant, il y a lieu de préciser que pour la guerre au Vietnam, l'armée de terre américaine a dû reprendre certaines conformations qui n'entrent pas en compte dans le débat concernant les forces que l'on appelait autrefois « européennes »).

Les caractéristiques générales de la nouvelle division française

C'est donc sur cette toile de fond qu'est apparue la nouvelle division mécanisée. Elle prend la suite de la division type 1959, d'inspiration allemande, comme nous l'avons dit plus haut. Elle en conserve certains traits bien établis, notamment sa structure à trois éléments, les brigades, à haute autonomie, si bien que cette brigade a été officiellement dénommée la plus petite des grandes unités, rang qui était dévolu précédemment à la division (de 1959 et antérieurement). Cependant il faut spécifier d'emblée que la division conserve certains moyens importants (par exemple l'aviation légère, dite divisionnaire) que ne détiennent pas les brigades.

Toutefois la caractéristique la plus marquée et donnant à la division 1967 son trait le plus accusé, est bien le fait d'être unique, donc poly-

valente, du fait de la suppression des deux modèles précédents, différenciés, division d'infanterie et division blindée. Cette distinction ne se fait plus qu'au niveau des régiments (régiments d'infanterie mécanisée et régiment blindé). Et leur réunion, ou intégration selon le terme favori des Américains, s'opère à l'intérieur des brigades, qui prennent en conséquence l'appellation de brigade mécanisée.

Il est encore difficile de préjuger ce qu'il en sera dans les résultats, puisque la conception du type unique de division implique l'abandon des grandes unités blindées (divisions et armées), avec leurs possibilités hautement opérationnelles, ou même de rupture. Peut-être que pourront y subvenir les éléments de renforcement de l'échelon du corps d'armée. Par ailleurs, les divisions modernes, si coûteuses en matériel et en instruction, sont devenues très peu nombreuses. Seules de très grandes armées peuvent s'offrir le luxe d'avoir divisions et armées blindées.

En fait dans toutes les grandes unités des forces de manœuvre françaises — ou « corps de bataille » — tout ou presque tout est sur chenilles. On peut encore, d'une part, faire une distinction entre les éléments combattant depuis leurs engins, chars, véhicules de reconnaissance et même l'artillerie, tirant à partir de pièces sur chenilles. Et, d'autre part, entre les éléments transportés par des véhicules tout terrain, mais les hommes combattant à pied; ces derniers peuvent cependant, dans une certaine mesure, combattre depuis leurs véhicules, tendance qui semblerait même se généraliser.

Les premiers de ces éléments, les chars, proviennent de l' l'Arme Blindée et de la Cavalerie (ABC) et en ont conservé les appellations. Et les éléments transportés ou à pied sont issus de l'infanterie, dont ils ont également conservé les appellations.

Comme autre caractéristique, qui n'est d'ailleurs pas particulière à ce nouveau type, il faut signaler une diversité de plus en plus accusée de formations. Il existe une foule d'unités variées dotées d'armements spéciaux, qui finissent par donner des effectifs d'ensemble assez élevés, tandis que chacune d'elles est à effectifs somme toute réduits, et même, comme on l'entend dire, trop réduits, l'absence d'un homme détraquant ces petits éléments et obligeant les autres hommes à assurer plusieurs fonctions, ainsi qu'à devoir effectuer au combat un portage excessif, surtout de munitions. Mais, pour l'ensemble de la division, on est tenu à un certain niveau d'effectifs.

Les éléments de base

Les éléments constitutifs de la brigade sont essentiellement : le régiment mécanisé, le régiment de chars, le régiment d'artillerie et la compagnie du génie.

Au nombre de deux dans la brigade, les régiments mécanisés comprennent chacun:

- 2 escadrons d'AMX 13 (tonnes) à 4 pelotons de canon et 1 peloton de SS-11 sur AMX; soit au total pour un régiment: 28 AMX 13 et 8 AMX SS-11.
- 2 compagnies mécanisées comprenant chacune:
 - 1 section de commandement et
 - 3 sections de combat sur VTT (véhicules de transport de troupe), soit au total, pour un régiment, 28 VTT.

Ces deux régiments disposent chacun d'un escadron ou d'une compagnie de commandement et des services.

Le char AMX 13 est connu amplement; le remplacement de son canon de 75 par une pièce de 90 mm lui confère une efficacité augmentée dans des terrains moyennement coupés, à champs de tir, en général, de 1500 à 2000 m. Au-delà de cette portée, jusqu'à 3000 m, les chars ennemis dominent. Le char AMX 13 et le VTT sur affût d'AMX ont des performances très voisines, leur assurant des vitesses à peu près semblables, ce qui avait été la pierre d'achoppement pour l'engagement de l'infanterie et des chars pendant un demi-siècle, l'infanterie ne pouvant pas suivre le char à son allure et celui-ci se trouvant isolé et exposé sur l'objectif, en attendant l'infanterie qui ne « collait » pas.

Le char AMX 13 à SS-11 (4 engins) dispose donc d'un armement antichars à longue portée, jusqu'à 3000 m. Souvent des pelotons agiront conjointement pour assurer une sorte de barrage ou interdire un couloir naturel de pénétration des chars. Le VTT a une contenance de 12 hommes et de 7 hommes en version PC.

Si les matériels actuels offrent encore certaines insuffisances, on peut cependant prévoir la sortie de matériels nouveaux, soit l'AMX 10 à trois versions, dont les prototypes ont été présentés: une version VTT pour un groupe de combat (à partir de 1972); une version pour engin; et une version canon, en élaboration, prévue pour 1974. Ces engins

peuvent encore subir des retouches; néanmoins ils constitueront des matériels adaptés aux nouvelles conditions.

Il est à remarquer qu'en temps de paix, les différentes unités élémentaires restent homogènes, pour des raisons d'instruction et d'entretien des matériels. Le régiment mécanisé réalise donc un dosage permanent d'infanterie et de chars, ce qui représente ce qu'on a appelé des « troupes de mêlée ». Mais, pour leur engagement, ces mêmes éléments seront appelés à former des sous-groupements dans le cadre du régiment, qui doivent pouvoir être réalisés très rapidement au gré des circonstances. On pourra avoir, par exemple, sur deux axes différents, deux sous-groupements actionnés par un PC léger pour les deux groupements avant, et un PC principal pour l'échelon arrière et l'ensemble. On aura également remarqué, sur la base du nombre des éléments, que le système quaternaire a été adopté pour ceux-ci. On estime en effet que celui-ci permettra de réaliser le maximum de puissance et de souplesse de manœuvre.

Le régiment de chars comprend:

- 1 escadron de commandement et des services;
- 4 escadrons de chars, chacun à 4 pelotons (soit 13 chars AMX 30 (tonnes) par peloton, donc 4 × 13 + 2 (commandement)) = 54
 AMX 30. A noter que les dotations prévues pour les forces de manœuvre sont seulement en cours de livraison;
- 1 escadron porté à 4 pelotons (soit 3 VTT par peloton, donc 12 + 2 (commandement) = 14.

Dans ces unités de blindés on voit donc apparaître, de création relativement récente, l'AMX 30 (tonnes). Il s'agit d'une version plus lourde de l'AMX 13, c'est-à-dire un char de classe moyenne. Ses principales caractéristiques et performances sont les suivantes:

Poids total en ordre de marche: 34 t.

Poids total en ordre de combat: 36 t.

Longueur hors-tout, canon vers l'avant: 9,50 m; largeur hors-tout, 2,30 m; canon vers l'arrière: 8,90 m; hauteur hors-tout: 2,85 m; garde au sol: 0,45 m.

Moteur Hispano-Suiza polycarburant; puissance max. 700 CV.

Boîte de vitesses mécaniques à 5 rapports et 1 inverseur.

Armement: 1 canon de 105 mm tirant un obus à charge creuse non tournante; 1 mitrailleuse co-axiale de 12,7 mm, ou canon de 20 mm;

1 mitrailleuse de défense rapprochée de 1,62 sur tourelleau; 4 lancepots fumigènes; 50 coups à bord.

Optique: 1 télémètre; 1 lunette de pointage; équipement infrarouge de conduite et de tir; 10 épiscopes.

Performances:

Vitesse maximum sur route: 65 km/h; moyenne sur route: 50 km/h; Vitesse moyenne en tout terrain: 40 km/h;

Autonomie au combat: 16 h; fossé à bord franc: 2,90 m; gué: 2,20 m; pointage hydraulique en direction: 360°; en hauteur: — 8° à + 20°. On a demandé à ce matériel de répondre à certains besoins:

- la possibilité de combattre en ambiance nucléaire;
- une capacité de choc égale à la faculté d'agir en souplesse;
- l'aptitude de mener le combat à un rythme rapide.

En outre, les facteurs ci-après ont été retenus pour l'élaboration de ce char (leur ordre d'importance est celui dans lequel ils sont énoncés): la puissance, la mobilité et la protection (contre les armes et la contamination). Il a également été précisé que les unités en cause doivent pouvoir mener aussi bien des actions en force qu'en souplesse.

Dans ces unités de chars, l'organisation repose également sur l'ordre quaternaire pour les unités, escadrons ou compagnies, pouvant manœuvrer et lier leurs feux à ceux d'autres armes; et sur l'ordre ternaire pour le peloton (ou section), à qui il incombe d'assener des chocs. L'ancien peloton comportait cinq chars et avait un certain degré de manœuvrabilité. Cette réduction du peloton doit, en effet, simplifier sa conduite; il est engagé en entier, d'un seul bloc, dans une action élémentaire. L'organisation quaternaire est aussi celle du régiment, qui opère conjointement avec son seul escadron porté à 4 pelotons portés (VTT) comme pour les deux compagnies du régiment mécanisé.

Le régiment d'artillerie, outre une batterie de commandement et des services, groupe 3 batteries de 5 canons automouvants de 155, soit 15 canons. En complément des canons des chars, destinés plutôt à la lutte antichar, le régiment d'artillerie de 155 automouvant joue le rôle normal de l'artillerie. Son armement est prévu pour équiper les grandes unités, des brigades aux corps d'armée. Il est d'une puissance fort appréciable. Ses missions peuvent être aussi bien d'appui direct que d'action lointaine.

Le canon automouvant est de création relativement récente et fait suite à des matériels élaborés depuis la guerre, notamment aux engins chenillés et sous casemate.

Caractéristiques: 17 tonnes en ordre de marche et de combat. Les munitions sont transportées sur un véhicule d'accompagnement.

- Longueur: 6,22 m; hauteur: 2,12 m; longueur: 2,74 m; garde au sol: 0,47 m.
- Moteur à 8 cylindres « à plat », d'une puissance de 270 CV.
- Différentes catégories de projectiles explosifs peuvent être tirées, français: à 20 000 m; américains: à 18 200 m; et, à culot creux, français: à 21 500 m.

Performances: vitesse maximale sur route: 60 km/h; moyenne sur route: 40 km/h; pente maximum: 22°; gué: 0,65 m; obstacle vertical en marche avant: 0,65 m; en marche arrière: 0,25 m; tranchée à bords francs: 1,80 m; rayon de virage à droite: 6,25 m; à gauche: 7,25 m. Cadence de tir: courte rafale à 3 coups/minute; tir prolongé à 1 coup/minute.

Cette artillerie à déplacement rapide peut donc intervenir à la même vitesse que les moyens principaux de combat, régiments mécanisés et de chars de la brigade.

Enfin, l'on trouve encore comme élément de combat dans la brigade mécanisée, la compagnie du génie. Celle-ci comprend 2 chars poseurs de pont (classe 50), transportés sur l'engin, à deux travures, qui sont dépliées par leviers hydrauliques et tendues, si l'on peut dire, vers l'avant et au-dessus d'une coupure. La compagnie comprend 3 sections de combat à 2 groupes chacun. Le poids du char poseur est de 19 tonnes.

En outre, le génie comprend un véhicule de combat dont le châssis et la casemate sont ceux du véhicule de combat de l'infanterie. Les équipements complémentaires sont: lame de déblaiement, portique de levage, un treuil de halage, des agrès de manutention, un lot de destruction pour dégager des itinéraires. Il va de soi que les unités du génie possèdent de même de nombreux matériels pour répondre à des besoins très divers. Cependant les engins, qui ont été mentionnés dans le cas présent, ont essentiellement pour but d'augmenter la mobilité des unités combattantes, qui doivent opérer tour à tour des concentrations en vue d'une action de force, puis une dispersion rapide pour échapper à une riposte nucléaire.

A cette occasion, on indiquera qu'il existe maintenant toute une vraie doctrine des franchissements d'obstacles en guerre nucléaire. Il n'est pas possible de l'aborder ici par le détail, ni d'indiquer les moyens créés à cet effet.

* * *

Jusqu'ici ont donc été vues les formations combattantes constituant la brigade (qui à elles seules représentent les deux tiers de cette plus petite des grandes unités): le régiment blindé; le régiment d'artillerie et la compagnie du génie. Mais, à l'échelon supérieur de la brigade, on a encore: l'état-major, avec son QG; le bataillon des services; la compagnie légère des transmissions, et la compagnie d'éclairage, dont les appellations sont suffisamment explicites pour indiquer leur rôle.

Cet ensemble de la brigade donne un total de 3900 hommes; 1100 véhicules, dont 300 blindés. Il est à noter que les spécialistes estiment que l'évolution en cours pourra encore se poursuivre, amenant une nouvelle fusion des éléments en cause, qui ne conserveraient plus leurs caractéristiques anciennes. Tout deviendrait donc de l'infanterie mécanisée. Cela heurte évidemment les conceptions et habitudes du passé. Cependant la chose ne serait pas impossible. De même une même évolution se poursuit dans le domaine des matériels, notamment l'AMX 10 en élaboration, qui marquerait une nouvelle modernisation et donnerait naissance à une nouvelle « famille » d'engins spécialisés.

Il y a encore lieu de mentionner que ces brigades seront au nombre de 15 pour les forces de manœuvres, plus 3 de la 11^e Division d'intervention (parachutistes et infanterie de marine); et encore 2 brigades de montagne, en voie de constitution ou de reconstitution; soit donc un total général de 20, dans le « corps de bataille », pour lesquelles toutefois tous les matériels prévus ne sont pas encore livrés (ne sont pas comprises les forces de la Défense Opérationnelle du Territoire, DOT).

La Division

Par trois brigades identiques, sauf en ce qui concerne la 11^e Division, il est donc formé une division mécanisée, type 1967, unique et polyvalente.

Au-dessus des trois brigades se placent les éléments appartenant en propre à la division, dits organiques divisionnaires, et qui sont importants, d'autant plus que les brigades ne possèdent guère de tels éléments; ces éléments divisionnaires sont les suivants:

- 1 état-major et un quartier général;
- 1 bataillon de protection à 4 compagnies, créé à la mobilisation; cette unité formée de réservistes assurera un service de garde et de protection des organismes vitaux de la division.
- 1 régiment PLUTON ¹, innovation de grand poids. A lui seul il est d'une puissance bien supérieure à l'ensemble des moyens de feu de la division, qui n'en restent pas moins indispensables pour « faire le détail », si l'on peut dire. Le régiment est à 4 rampes ou engins. Sa puissance instantanée est donc quatre fois « quelques » kilotonnes d'équivalence de TNT (il n'a pas encore été donné de précisions certaines), sans doute la valeur d'un « Hiroshima ».

Un prototype du Pluton a été réalisé et les premiers essais ont eu lieu en 1969, ce qui laisse présager que les grandes unités en seront dotées en 1971; il est destiné à remplacer l'ancien type américain « Honest John », de performances inférieures.

Caractéristiques et performances:

Le système d'arme, ainsi qu'il a été désigné, comporte: un châssis d'AMX 30, une sorte de gaine, qui constitue sa rampe de lancement, pivotant verticalement pour le tir, et le vecteur (ou fusée); ce dernier est d'un poids de 2400 kg et il mesure 7,59 m, dont 2,80 m pour la tête contenant la charge atomique. Il comprend un empennage cruciforme, dont chaque plan est doté, à sa partie arrière, d'une gouverne aérodynamique actionnée par servo-moteur. Après la charge, environ au centre de l'engin, se trouve le compartiment du calculateur « IRIS » assurant le fonctionnement du guidage à l'inertie; puis à la partie arrière de la fusée, le propulseur à poudre, de 1,9 tonne, qui donne une forte accélération au départ. La vitesse de l'engin, en fin de propulsion, est de 1100 m/ seconde. Le véhicule dispose de sources autonomes d'énergie électrique pour alimenter tous les équipements, ainsi qu'un système très important de sûreté afin d'éviter une fausse manœuvre de mise à feu prématurée.

La portée utile va de 10 à 120 km. Cet armement combine donc une très haute puissance de feu, un degré élevé de mobilité tactique et une

¹ C'est un lance missiles sol-sol. Réd.

grande rapidité de mise en œuvre. Son « temps de réaction » est de quelques minutes.

- 1 régiment d'artillerie antiaérienne de 9 AMX bitubes de 30, destiné à la défense à basse et très basse altitudes. Les tubes peuvent tirer à la vitesse de 600 coups/min. Il comprend un radar « Œil Noir », de veille, d'alerte et de désignation des données de tir. Le régiment dispose également de 12 engins Roland, de fabrication franco-allemande.
- 1 régiment du génie, qui met en œuvre 4 AMX 30 poseurs de pont, dont il a été question plus haut à propos des dotations de la compagnie du génie des brigades; et 48 m de pont dit « Gillois », du nom du général créateur d'une gamme complète d'engins de franchissement, bacs et ponts, qui a fait faire un grand pas pour l'élaboration de matériels modernes très perfectionnés.
- 1 régiment des transmissions, qui comporte naturellement une foule de matériels variés répondant à des besoins et usages fort diversifiés. C'est encore une arme en évolution constante, dont les différents moyens, surtout ceux de bord, entrent pour près de 20 % dans le coût de la fabrication des véhicules blindés.
- 1 GALDIV (Groupe d'un niveau régimentaire d'Aviation Légère Divisionnaire) de 38 hélicoptères. Ces derniers sont devenus les appareils préférés pour les missions de commandement, d'intervention au sol, d'appui de feu et antichar.

* * *

Il y a lieu de souligner encore la tendance déjà signalée, d'une conception nouvelle des chars, qui aura comme premier représentant l'AMX 10. Il sera l'engin de base d'une future famille. La silhouette de ces chars sera modifiée. Ils auront la forme d'une casemate allongée et basse, se caractérisant par l'effacement des tourelles. Les armements ne s'élèveront guère au-dessus de l'engin; et même les fusées seront tirées grâce à des rampes intérieures, qui s'ouvriront pour le départ du coup. Tout le véhicule devra être rigoureusement étanche et pressurisé afin de permettre le franchissement de zones contaminées. De même des engins de franchissement de cours d'eau seront des véhicules amphibies progressant sur le fond; ils seront munis de leviers pour prendre appui, notamment dans les phases d'entrée et de sortie de l'eau.

* * *

Telle qu'elle est maintenant, la division mécanisée type 1967 — tout comme ses trois brigades — présente les caractéristiques suivantes:

- sa grande puissance de feu nucléaire et antichar;
- l'innovation intéressante d'être unique et polyvalente, mais on peut se demander si elle permet au haut commandement de réaliser de grandes actions de force et de rupture;
- la disparition de certaines spécialisations des forces, impliquant que tous les éléments de combat sont intégrés à un échelon inférieur à celui de la brigade; et encore la tendance à les fondre sous une forme mécanisée plus accentuée.

J. PERRET-GENTIL

